

Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 25 septembre, à 19 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Vallenay, sur la convocation qui leur a été adressée par le président, M.BURLAUD, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Titulaires présents : MMES BARBIER, DUPRIX, GARCIOUX, HUE, JACQUIN-SALOMON (arrivée à 19h15), JOCHYMS, JOUNEAU, RADUGET, SENDEL, SZWIEC, TOUZET, MM. ANDRIAU, BEDOUILLAT, BURLAUD, DAUBORD, DE PAULE, HORZINSKI, LABAN, MANSENS, MARECHAL, MATHÉ, MOREAU, TALLAN, TALLON

Suppléant présent : M. BAILLARD.

Absents excusés : MMES BAEZA-GLOMON, CAGLIONI, PIERRE, PINCZON du SEL, RICHARD, SOUPIZET, MM. DESBOIS, FAUCHER, GAMBADE, LANDOIS, PELLETIER, PERCHET.

Pouvoir : Néant

MME GARCIOUX est désignée secrétaire de séance.

Avant de procéder à l'examen des points de l'ordre du jour, Monsieur le Président demande si des membres du conseil communautaire veulent émettre des observations sur le procès-verbal de la séance du 25 juillet 2018.

Aucune prise de parole n'étant demandée et aucune observation émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité de ses membres présents.

À la demande de M. MOREAU, vice-président du SMEAL, une minute de silence est observée à la mémoire de M. Laurent SODIANT, président du SMEAL décédé.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

À l'unanimité de ses membres présents :

- **VOTE** des décisions modificatives sur le budget général et sur le budget annexe de l'assainissement collectif en régie,
- **ACCEPTE** des admissions en non-valeur de créances d'un montant de 407.50 € sur le budget général et 1 367.45 € sur le budget annexe des ordures ménagères,
- **DELEGUE** le droit de préemption urbain à la commune de Lignières pour une opération d'aliénation d'un bien cadastré section AE 295 sis 2 Rue Jules Ferry pour une superficie totale de 00ha 01 a 65 ca dans le cadre de ses compétences au titre d'un projet de revitalisation et d'aménagement de centre bourg,
- **ADOpte** la proposition de recrutement d'un PEC pour exercer les fonctions d'animateur périscolaire à raison de 20 heures par semaine pour une période de 10 mois à compter du 1^{er} octobre 2018,
- **APPROUVE** le recrutement de personnels saisonniers des centres d'accueil collectif de mineurs à caractère éducatifs en contrat d'engagement éducatif, dans le respect des conditions élaborées,

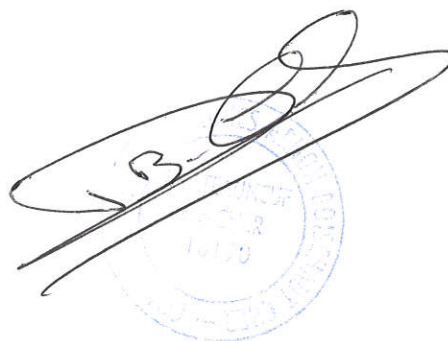
Madame JACQUIN-SALOMON entre en séance et prend part au vote des décisions qui suit.

- **SOLLICITE** une subvention auprès de la CAF du CHER au niveau du taux le plus élevé possible pour l'acquisition de matériel adapté pour la conservation des repas et le suivi de la chaîne de froid des mercredis midi sur le site de Levet suivant le plan de financement ci-dessous :

CAF	4 843.56 € soit 80.00%
Autofinancement	1 210.86 € soit 20.00%
TOTAL financement	6 054.32 € soit 100.00%

- **APPROUVE**, les modalités d'application et d'évolution des tarifs de la taxe de séjour sur son territoire à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains some illegible text and a date, possibly '2019'.